

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

INTITULE DU POSTE

Responsable de la cellule Eaux

Familles professionnelles : Observation-inspection-contrôle (OBS), Santé (SAN)

Emplois-type :

Chargée d'inspection et/ou contrôle (OBS 30 A)

Catégorie : A

Corps : Ingénieur d'Etudes Sanitaires

AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Site : Siège Lyon Siège Clermont-Ferrand Délégation départementale

Délégation départementale de la Haute - Savoie de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Pôle : Pôle Santé Publique

Service/Unité : Service santé et environnement – Cellule Eaux

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION

Enjeux/Missions du Pôle :

Services : Santé Environnement, CVGAS, CRDS

- Mettre en œuvre la surveillance sanitaire de l'environnement et le contrôle administratif et technique des règles d'hygiène,
- Définir et faire prendre en compte les objectifs sanitaires dans les politiques publiques,
- Participer à la maîtrise des perturbations chroniques ou accidentelles des milieux de vie,
- Appliquer le projet régional de santé.
- Contribuer à la préparation des situations exceptionnelles
- Assurer la veille et la gestion des alertes sanitaires

Effectif du pôle : 17

DESCRIPTION DU POSTE

Activités principales :

Encadrement de la cellule Eaux sous la responsabilité directe de l'ingénieur sanitaire en charge

du service Environnement et santé. Effectif encadré : 5

Prévention des risques sanitaires liés à la consommation d'eau et gestion en partenariat avec la CVGAS et la DDPP des alertes sanitaires alimentaires et prévention des risques sanitaires liés à la pratique de la baignade en eau douce.

Organisation, management, suivi et mise en œuvre des stratégies régionales appliquées au département pour les thèmes de travail de la cellule.

Animation et responsabilité de l'ensemble des actions conduites par la cellule. Elaboration des plans de contrôle, relation avec le laboratoire et les gestionnaires et exploitants de réseaux, gestion des non conformités dans le cadre du contrôle des eaux d'alimentation et des baignades aménagées, bilans annuels et rapports de synthèse,....

Missions d'inspection des ouvrages et installations des réseaux d'alimentation en eau potable.

Gestion et suivi de dossiers particuliers :

Instructions administratives et techniques des dossiers d'autorisation et déclaration en matière d'eau potable et de protection des ressources en eau

Gestion informatique des données eaux potables et eaux de baignades et élaboration de documents de communication

Participation aux opérations de gestion de crises sanitaires, participations aux astreintes.

Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service.

Spécificités du poste / Contraintes :

- Poste d'encadrement
- Participation aux astreintes techniques interdépartementales
- Mobilité dans le département (permis B)
- Participation à des réunions au niveau départemental et régional

Partenaires institutionnels :

EXTERNES :

- Public
- Collectivités locales
- Elus
- Etablissements publics
- Services publics (préfecture, directions départementales interministérielles, ...)
- Etablissements de santé et médico-sociaux
- Bureaux d'études

INTERNES :

- Services de la DD74
- Echelon régional de l'ARS

COMPETENCES REQUISES

Connaissances				
	Niveau de mise en œuvre			
E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau1)	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
<i>Techniques et réglementaires dans les domaines d'activités</i>		x		

Savoir-faire				
	Niveau de mise en œuvre			
E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau1)	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
<i>Travail en équipe</i>		x		
<i>Animation d'équipe</i>		x		
<i>Capacité de synthèse, expression écrite et orale</i>		x		
<i>Capacité d'analyse</i>		x		
<i>Techniques spécifiques</i>		x		

Savoir-être
<ul style="list-style-type: none"> - Capacité d'encadrement - Gestion du temps - Avoir le sens du service public et des relations humaines - Faire preuve de rigueur - Capacité de prise d'initiative et d'adaptation - Capacité à travailler en équipe - Capacité de mobilisation des partenaires - Autonomie - Savoir rendre compte - Savoir répondre aux situations d'urgence et travailler sous la pression

POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION

Lien hiérarchique :

- Responsable du Pôle Santé Publique N+1
- Délégué Départemental N+2

Liens fonctionnels : Direction de la Santé Publique – Direction déléguée Prévention et Protection de la Santé